



Dans le contexte actuel, vacciné(e) ou pas encore, JE RESPECTE LES MESURES BARRIÈRES



Port du masque **OBLIGATOIRE AU CHU**

■ CONTACT ENTRE PROFESSIONNELS :

Masque CHIRURGICAL

Adapté à toutes les situations.
A disposition de tous les professionnels.

Masque TISSU AFNOR cat.1

Possible hors zone recevant les usagers.
Non recommandé pour les personnels à risque.

■ CONTACT AVEC LES PATIENTS/ VISITEURS :

Masque CHIRURGICAL

Tout patient, **sauf lors des soins** pouvant générer des aérosols respiratoires.

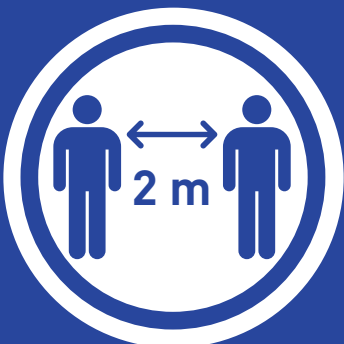
Masque FFP2

Lors des soins pouvant générer des aérosols respiratoires, tout patient (Covid + ou -).

⚠ Plexiglass et visières sont des dispositifs anti-projections, **ils ne remplacent pas le port de masque.**



HYGIÈNE DES MAINS



DISTANCIATION PHYSIQUE : 2 m si port du masque impossible (Prise de repas, pauses cigarette...)

SALLES DE PAUSE

- Affichage et respect de la jauge permettant la distanciation sans masque.
- Aération de la salle.
- Mise à disposition de SHA.
- Eviter les face à face.
- Surfaces touchées = nettoyées/désinfectées.

SALLES DE RÉUNION

- Privilégier les réunions à distance.
- Port du masque obligatoire.
- Mise à disposition de SHA.
- Aération de la salle.

LE TÉLÉTRAVAIL

Toujours recommandé, le CHU réaffirme sa volonté de le maintenir et de l'organiser.

Nous comptons sur votre engagement et votre responsabilité
pour **respecter ces consignes.**